

# Programme de Formation

## Module Complémentaire ACM (Accueil Collectif de Mineurs)

### Informations Générales

- **Nom du diplôme** : Module Complémentaire Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- **Durée** : 110 heures (10 mois)
- **Dates** : Plusieurs sessions par an
- **Nombre de sessions** : Variable en fonction des inscriptions
- **Horaires** : Du lundi au vendredi, de 8h à 16h30
- **Lieu** : INNOVA FORMATION - BRON
- **Tarif** : 990 € TTC (CPF et autres financements disponibles)

### Introduction

Le Module Complémentaire Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est conçu pour renforcer les compétences des animateurs travaillant auprès des enfants et adolescents. Il permet d'acquérir des techniques et méthodes adaptées pour concevoir et animer des activités tout en assurant la sécurité et le bien-être des mineurs dans des environnements collectifs.

### Réseau Professionnel / Les Avantages avec METISPORTS

1. **Réseau professionnel** : Accès privilégié à des structures éducatives, centres de loisirs et partenaires institutionnels.
2. **Accompagnement sur-mesure** : Suivi individuel, coaching et aide à l'insertion professionnelle.
3. **Immersion concrète** : Stages pratiques pour consolider les acquis.
4. **Ateliers emploi** : Préparation personnalisée pour optimiser les candidatures et entretiens.

### Objectif de la Formation

Acquérir une expertise approfondie en gestion des accueils collectifs de mineurs, avec des compétences en animation, sécurité et communication, pour répondre aux exigences des structures éducatives et associatives.

### Niveau

- Complémentaire pour les diplômes en animation (CPJEPS, BPJEPS, etc.)

### Public Visé

- Animateurs titulaires ou en cours de formation en animation.
- Professionnels souhaitant se spécialiser dans l'accueil collectif de mineurs.

### Prérequis

- Âge minimum : 18 ans.
- Niveau requis : En cours ou titulaire d'un diplôme en animation (CPJEPS, BPJEPS, etc.).
- Expérience préalable dans l'animation souhaitable.

### Qualités Requises

- Bon relationnel et sens des responsabilités.
- Capacité à gérer des groupes d'enfants et à anticiper leurs besoins.
- Créativité et adaptabilité pour concevoir des activités engageantes.

## **Descriptif de la Formation**

Ce module de 110 heures est un complément essentiel pour les professionnels de l'animation souhaitant travailler avec des mineurs dans des contextes collectifs. Il combine théorie et pratique pour garantir une gestion efficace et sécurisée des groupes.

## **Objectifs Pédagogiques**

1. Comprendre les spécificités et les responsabilités des accueils collectifs de mineurs (ACM).
2. Concevoir et animer des activités adaptées aux âges et besoins des mineurs.
3. Garantir un environnement sécurisé et inclusif pour tous les participants.
4. Renforcer la communication avec les familles et les collègues.
5. Favoriser le développement social, éducatif et personnel des enfants.

## **Méthodes Pédagogiques / Moyens Pédagogiques et Techniques**

- **Ateliers pratiques** : Formation sur les techniques d'animation et gestion quotidienne.
- **Mises en situation** : Études de cas réels et expérimentations sur le terrain.
- **Études de cas** : Analyse de problématiques spécifiques aux mineurs.
- **Projets tutorés** : Conception et réalisation d'activités supervisées.
- **Outils numériques** : Utilisation pour planifier et organiser les animations.

## **Contenu de la Formation**

### **Module 1 : Réglementation et Responsabilités (20 heures)**

- Connaissance des lois encadrant les ACM.
- Responsabilités juridiques et éthiques des animateurs.
- Normes et obligations réglementaires.

### **Module 2 : Gestion de la Vie Quotidienne (20 heures)**

- Organisation des moments clés (repas, siestes, transitions).
- Création d'un cadre propice au bien-être des enfants.
- Adaptation aux besoins individuels et collectifs.

### **Module 3 : Techniques d'Animation (30 heures)**

- Conception d'activités adaptées aux différents âges et besoins.
- Approche pédagogique pour maintenir l'intérêt des groupes.
- Inclusion et valorisation des participants à travers des activités variées.

### **Module 4 : Sécurité et Prévention (20 heures)**

- Identification et prévention des risques.
- Formation aux gestes de premiers secours.
- Mise en place de règles pour garantir un cadre sécurisé.

## **Module 5 : Communication et Relation avec les Familles (20 heures)**

- Établir un dialogue constructif avec les familles.
- Suivi des enfants et transmission des informations importantes.
- Techniques pour renforcer la relation de confiance.

### **Équipe Pédagogique**

- Formateurs expérimentés dans l'animation, la pédagogie et la gestion des mineurs.
- Experts en sécurité et en réglementation des ACM.
- Professionnels en communication et relations éducatives.

### **Dispositif de Suivi et d'Évaluation**

- Évaluations continues : Contrôle des acquis au fil des modules.
- Bilans intermédiaires pour ajuster les apprentissages.
- Épreuve finale : Présentation d'un projet ou cas pratique.

### **Certification**

- **Titre obtenu** : Attestation de validation du Module Complémentaire ACM.
- **Reconnaissance** : Certification reconnue et appréciée par les employeurs des structures d'accueil collectif.

### **Débouchés Professionnels**

- animateur en centres de loisirs, maisons de quartier ou colonies de vacances.
- Responsable d'activités éducatives pour enfants et adolescents.
- Coordinateur d'animations en périscolaire ou extrascolaire.
- animateur dans des collectivités locales ou associations.

### **Suivi Post-Formation**

- Coaching personnalisé pour maximiser l'insertion professionnelle.
- Mise en relation avec des structures partenaires pour stages ou emplois.
- Accompagnement pour la mise à jour des compétences et l'évolution de carrière.

### **Critères d'Entrée pour l'Évaluation**

- Participation active à tous les modules.
- Réalisation et présentation d'un projet tutoré.
- Aptitude à concevoir et animer des activités en contexte collectif.

### **Personnalisation de la Formation**

- Adaptation des contenus selon les besoins et objectifs spécifiques des participants.
- Suivi individualisé pour optimiser l'apprentissage.

### **Conditions d'Accès et Modalités d'Inscription**

- Inscription via un dossier comprenant CV et lettre de motivation.
- Validation des prérequis par entretien individuel.

- Tests éventuels pour évaluer les compétences initiales.

## **Conclusion**

Le Module Complémentaire ACM est un atout majeur pour les professionnels de l'animation souhaitant se spécialiser dans l'encadrement des mineurs. Il combine théorie et pratique pour garantir un encadrement de qualité, respectant les normes et favorisant l'épanouissement des enfants.